

B-3 Éducation et formation

Éducation formelle

Annexez une preuve attestant du niveau d'études atteint (*non requis pour les études secondaires*)

Niveau d'études	Nom de l'établissement d'enseignement / Ville	Programme d'études terminé	Durée et détails
<i>Études secondaires</i>		Programme général <input type="checkbox"/> Programme technique <input type="checkbox"/>	N ^{bre} d'années d'études ____ Complétées en _____
<i>Diplôme connexe en génie</i>		Collège <input type="checkbox"/> Université <input type="checkbox"/>	N ^{bre} d'années d'études ____ Complétées en _____
<i>Certificat postsecondaire en santé et sécurité au travail</i>			N ^{bre} d'années d'études ____ Complétées en _____
<i>Diplôme d'études collégiales en santé et sécurité au travail</i>			N ^{bre} d'années d'études ____ Complétées en _____
<i>Diplôme d'études universitaires en santé et sécurité au travail</i>			N ^{bre} d'années d'études ____ Complétées en _____

Cours spécialisés de l'industrie (suivis dans les cinq dernières années)

Annexez les certificats, les relevés de notes ou toute autre preuve de réussite.

	Nom du cours et description	Établissement / Organisme	Année	Durée (heures)
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				

C Lettre de recommandation de l'employeur actuel est annexée.

D Frais de demande : 300 \$ plus la TPS ou TVH applicable pour chaque certificat Sceau d'or.

Chèque payable à l'ACC Visa MasterCard

Titulaire de la carte _____ N° de carte _____
(en lettre moulées)

Date d'expiration ____/____ Signature _____

Désirez-vous un reçu? Oui Non

Les frais peuvent être modifiés sans préavis. Numéro d'inscription à la TPS R106844624. Tous les frais seront remboursés si la demande est refusée.

E
Signature _____ Date _____

POURQUOI DÉSIREZ-VOUS OBTENIR LA CERTIFICATION SCEAU D'OR?

Perfectionnement personnel Demande/exigence de l'employeur Améliorer vos possibilités d'emploi

Faciliter votre mobilité géographique

AUTRE (veuillez préciser)

Où avez-vous entendu parler du programme Sceau d'or? _____

LISTE DE VÉRIFICATION

Avez-vous annexé les documents suivants à votre demande?

- Lettre de recommandation/d'attestation de l'employeur
- Liste des projets, signée et datée, démontrant votre expérience en SSE
- Certificat d'agent de la sécurité en construction ou équivalent provincial/territorial
- Diplôme d'études (copie)
- Certificat ou description de cours spécialisés de l'industrie (copie)
- Paiement de **300 \$ plus la TPS ou TVH applicable**

**Veuillez faire parvenir la présente demande à
votre association locale ou provinciale de la construction.**

LISTE DE PROJETS

Veillez annexer une liste des principaux projets **pour lesquels vous aviez une responsabilité principale en matière de santé, sécurité et environnement (SSE)** Veillez indiquer au moins un projet pour chaque année d'expérience (Photocopiez la liste ci-dessous au besoin.)

Nom du projet :	Valeur du contrat en \$
Description :	Année :
Employeur :	Titre du poste :
Maître d'ouvrage/Entrepreneur principal :	
Personne-ressource :	No de téléphone :
Nom du projet :	Valeur du contrat en \$
Description :	Année :
Employeur :	Titre du poste :
Maître d'ouvrage/Entrepreneur principal :	
Personne-ressource :	No de téléphone :
Nom du projet :	Valeur du contrat en \$
Description :	Année :
Employeur :	Titre du poste :
Maître d'ouvrage/Entrepreneur principal :	
Personne-ressource :	No de téléphone :
Nom du projet :	Valeur du contrat en \$
Description :	Année :
Employeur :	Titre du poste :
Maître d'ouvrage/Entrepreneur principal :	
Personne-ressource :	No de téléphone :
Nom du projet :	Valeur du contrat en \$
Description :	Année :
Employeur :	Titre du poste :
Maître d'ouvrage/Entrepreneur principal :	
Personne-ressource :	No de téléphone :
Nom du projet :	Valeur du contrat en \$
Description :	Année :
Employeur :	Titre du poste :
Maître d'ouvrage/Entrepreneur principal :	
Personne-ressource :	No de téléphone :

Je déclare que les renseignements fournis sont vrais et exacts au mieux de ma connaissance.

Signature

Date

LISTE DE PROJETS

Veillez annexer une liste des principaux projets **pour lesquels vous aviez une responsabilité principale en matière de santé, sécurité et environnement (SSE)** Veillez indiquer au moins un projet pour chaque année d'expérience (Photocopiez la liste ci-dessous au besoin.)

Nom du projet :	Valeur du contrat en \$
Description :	Année :
Employeur :	Titre du poste :
Maître d'ouvrage/Entrepreneur principal :	
Personne-ressource :	No de téléphone :
Nom du projet :	Valeur du contrat en \$
Description :	Année :
Employeur :	Titre du poste :
Maître d'ouvrage/Entrepreneur principal :	
Personne-ressource :	No de téléphone :
Nom du projet :	Valeur du contrat en \$
Description :	Année :
Employeur :	Titre du poste :
Maître d'ouvrage/Entrepreneur principal :	
Personne-ressource :	No de téléphone :
Nom du projet :	Valeur du contrat en \$
Description :	Année :
Employeur :	Titre du poste :
Maître d'ouvrage/Entrepreneur principal :	
Personne-ressource :	No de téléphone :
Nom du projet :	Valeur du contrat en \$
Description :	Année :
Employeur :	Titre du poste :
Maître d'ouvrage/Entrepreneur principal :	
Personne-ressource :	No de téléphone :
Nom du projet :	Valeur du contrat en \$
Description :	Année :
Employeur :	Titre du poste :
Maître d'ouvrage/Entrepreneur principal :	
Personne-ressource :	No de téléphone :

Je déclare que les renseignements fournis sont vrais et exacts au mieux de ma connaissance.

Signature

Date

A ADMISSIBILITÉ AUTOMATIQUE

L'admissibilité automatique à l'examen du Sceau d'or est accordée aux candidats qui sont titulaires d'une désignation d'agent de la sécurité en construction qui est toujours en vigueur ou d'une désignation équivalente émise par une association provinciale/territoriale de la sécurité en construction ou par un gouvernement provincial. (Veuillez noter que cela comprend un minimum de trois (3) années d'expérience directe de travail sur un chantier de construction avec la responsabilité d'administrer le programme de santé, de sécurité et d'environnement (SSE).

(Une lettre d'authenticité est exigée lorsqu'un certificat d'agent de la sécurité en construction n'est pas disponible.)

B-1 EXPÉRIENCE DANS L'INDUSTRIE

- **Expérience dans l'industrie :** Vous devez avoir un minimum de trois (3) années d'expérience (au Canada) qui comporte des responsabilités principales en matière de santé, sécurité et environnement en construction.
- **Expérience dans la construction domiciliaire :** L'expérience dans le secteur de la construction domiciliaire est reconnue seulement si les projets se rapportent à « des bâtiments à étages multiples, des bâtiments multifamiliaux ou des structures coulées sur place ou à charpente d'acier ».
- **Sans but lucratif :** Tout travail effectué pour des organismes sans but lucratif, des gouvernements, etc. n'est pas admissible à des crédits au titre de l'expérience.

B-2 ADMISSIBILITÉ À L'EXAMEN SELON L'EXPÉRIENCE ET L'ÉDUCATION

Pour que le Comité d'étude des demandes du Sceau d'or puisse approuver votre expérience dans l'industrie, il est important que votre liste de projets comprenne ce qui suit : une brève description de vos antécédents de travail; le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de tous les employeurs; les titres de poste et les responsabilités.

Il est essentiel de fournir une description claire des responsabilités de SSE dont vous vous êtes acquittées au cours des années. Les titres de poste ne fournissent pas suffisamment de détails concernant la nature du poste occupé.

B-3 ÉDUCATION FORMELLE ET COURS SPÉCIALISÉS DE L'INDUSTRIE

Pour ce qui est des cours liés à la SSE en construction qui sont accrédités par une association provinciale de la sécurité en construction, le candidat reçoit 1 crédit pour chaque tranche de 6 heures de formation.

LISTE DE PROJETS

Pour démontrer son expérience, le candidat doit fournir une liste de projets signée et datée.

- Pour ce qui est des renseignements requis sur les projets, indiquez dans votre liste de projets les principaux projets auxquels vous avez été associé au cours d'une année donnée en tant que gestionnaire de chantier responsable des questions de santé, de sécurité et d'environnement. Vous pouvez utiliser le modèle de présentation qui est fourni pour dresser la liste de vos projets. *(Veuillez photocopier ce modèle au besoin.)*
- **Il est essentiel de fournir une description claire des responsabilités de SSE** dont vous vous êtes acquittés au cours des années. Les titres de poste ne fournissent pas suffisamment de détails concernant la nature du poste occupé.
- Vous n'avez qu'à indiquer seulement un projet par année.

DÉFAUT DE SE PRÉSENTER À L'EXAMEN

Si un candidat a indiqué son intention d'écrire l'examen, mais qu'il ne se présente pas à l'examen, il devra payer des frais administratifs de 50,00 \$ + la TPS ou TVH applicable. Ces frais administratifs ne seront pas exigés si le candidat a avisé le bureau de l'ACC par écrit au moins dix (10) jours avant la date de l'examen.

Le système de crédits sceau d'or

Pour être admissible à l'examen du Sceau d'or en tant que coordonnateur de la sécurité en construction, vous devez avoir obtenu un minimum de 100 crédits, lesquels sont répartis comme suit :

Vous êtes automatiquement admissible à l'examen si vous détenez une certification d'agent de la sécurité en construction ou une désignation équivalente émise par une association provinciale/territoriale de la sécurité en construction ou par un gouvernement provincial **et** que vous pouvez démontrer que vous possédez un minimum de trois (3) années d'expérience directe de travail sur un chantier construction avec la responsabilité d'administrer le programme de santé, de sécurité et d'environnement (SSE).

1. Expérience dans l'industrie : 10 crédits par année d'expérience (minimum de 3 années, ou 30 crédits).

PLUS les crédits accordés dans les sections suivantes :

2. Désignations connexes en santé, sécurité et environnement :

A) Désignation nationale de professionnel en sécurité (CRSP, CHSC, etc.) : 20 crédits

OU

B) Certification Sceau d'or dans une ou plus d'une des professions du Sceau d'or : 10 crédits

3. Éducation et formation (*choisir seulement 1 des crédits d'éducation formelle*)

Les candidats doivent avoir un minimum de 25 crédits, maximum de 50 crédits dans cette section.

Diplôme d'études secondaires	5 crédits
Diplôme connexe en génie	15 crédits
Certificat postsecondaire en santé et sécurité au travail	20 crédits
Diplôme d'études collégiales en santé et sécurité au travail	25 crédits
Diplôme d'études universitaires en santé et sécurité au travail	30 crédits

Cours spécialisés de l'industrie (suivis dans les cinq dernières années)

Séances de cours et séminaires qui sont reliés à la SSE dans la construction et accrédités par une association provinciale de la sécurité en construction

1 crédit pour chaque 6 heures de formation